

LES ENJEUX DE LA REFORME DE L'ARMÉE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Les leçons de l'échec d'un processus ambitieux

Par

Giscard LUNDA KITOMPA

*Chef de Travaux à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa
Directeur de l'Enseignement Général à l'Ecole de Guerre de Kinshasa,
Licencié en Relations Internationales
Master en Stratégie, Défense, Sécurité et gestion des conflits*

RESUME

L'environnement international est en très forte évolution face à une recrudescence des menaces. Les technologies bouleversent les sociétés et les règles établies, rendant cruciale la modernisation des Forces Armées en les dotant des aptitudes de répondre aux menaces diversifiées, très rapidement, en tout lieu, et de manière autonome dans le prolongement de l'action politique.

Face à cet impératif, le processus de réforme du secteur de sécurité (RSS) en RDC a été enclenché dès la signature de l'Accord Global et Inclusif de Sun City en 2003 entre les principaux protagonistes de la crise congolaise, avec l'appui considérable de la communauté internationale. Il était nécessaire de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national mais aussi et surtout de refonder l'Etat congolais lui-même qui, aux yeux de plusieurs observateurs, paraissait affaibli par une guerre de plus de cinq ans aux ramifications internationales.

La réforme de l'armée dans cet accord historique prévoyait prioritairement la reconstitution d'une armée nationale, républicaine, restructurée et sous un même commandement. Certes, les défis étaient énormes tant pour les autorités politiques que militaires pour transformer toutes les forces belligérantes⁽¹⁾ en une seule armée professionnelle et républicaine. La réforme du secteur de la sécurité dans son volet Armée (Défense) comme processus monté, financé et piloté par les bailleurs d'origine étrangère va connaître plusieurs étapes avec un engagement incertain, faute d'une véritable appropriation locale.

Pour cela l'objectif du présent article est en conséquence de tenter de valider l'hypothèse suivante : si le bilan de presque vingt ans qui représente, en termes de temps, la distance qui sépare l'an 2003, date de la signature de l'Accord global et

¹ Les Composantes et Entités du Dialogue Inter-congolais sont notamment : le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), le Mouvement de Libération du Congo (MLC), l'Opposition politique, les Forces vives, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Mouvement de Libération (RCD/ML), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/National (RCD/N), les Mai-Mai.

inclusif de Sun City à l'année 2022, sous l'angle de la transformation des Forces Armées s'est avéré mitigé, c'est principalement parce que la plupart des approches suivies par des experts d'horizons divers accusaient une certaine déconnection en regard du contexte socioculturel de la République Démocratique du Congo et des besoins réels des populations congolaises. Dès lors, tout succès futur ou éventuel dans le domaine de la réforme aurait dû passer par une reconsidération profonde des stratégies prenant rationnellement en compte des réalités congolaises et des desideratas de ses populations.

C'est dans ce cadre que la République Démocratique du Congo pourra se former une armée capable de relever des défis sécuritaires actuels et futurs. Avec optimisme et volonté politique, malgré les vicissitudes du moment, la RD Congo demeure un grand pays qui a ce qu'il faut pour rebâtir son armée et décoller.

Mots-clés : *Forces, Armées, Défense, enjeux, réforme, transformation, République Démocratique du Congo*

SUMMARY

The international environment is changing rapidly in the face of an increase in threats. Technologies are disrupting societies and established rules, making it crucial to modernize the Armed Forces by equipping them with the ability to respond to diversified threats, very quickly, anywhere, and in an autonomous manner as an extension of political action.

Faced with this imperative, the security sector reform (SSR) process in the DRC was initiated with the signing of the 2003 Sun City Comprehensive and Inclusive Agreement between the main protagonists in the Congolese crisis, with considerable support from the international community. It was necessary to restore the authority of the state throughout the national territory, but also and above all to rebuild the Congolese state itself, which, in the eyes of many observers, appeared weakened by a war lasting more than five years with international ramifications.

The reform of the army in this historic agreement provided primarily for the reconstitution of a restructured, republican national army under a single command. Certainly, the challenges were enormous for both the political and military authorities to transform all the belligerent forces into a single professional, republican army. The reform of the security sector in its Army (Defense) component as a process set up, financed and piloted by foreign donors will go through several stages with an uncertain commitment, due to the lack of real local ownership.

The objective of this article is therefore to attempt to validate the following hypothesis: If the assessment of almost twenty years, which in terms of time represents the distance between 2003, the date of the signing of the Global and Inclusive Agreement of Sun City, and the year 2022, from the point of view of the transformation of the Armed Forces, has proved to be mixed, it is mainly because most of the approaches followed by experts from different backgrounds were somewhat disconnected from the

socio-cultural context of the Democratic Republic of Congo and the real needs of the Congolese people. Consequently, any future or possible success in the field of reform would have had to go through a profound reconsideration of strategies that rationally take into account Congolese realities and the desiderata of its populations.

It is within this framework that the Democratic Republic of Congo will be able to build an army capable of meeting current and future security challenges. With optimism and political will, despite the vicissitudes of the moment, the DR Congo remains a great country that has what it takes to rebuild its army and take off.

Keywords: *Armed, forces, defense, issues, reform, transformation, Democratic Republic of the Congo.*

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, le monde connaît de profondes mutations et un bouleversement des équilibres qui dessinent un environnement stratégique plus instable⁽²⁾. Parallèlement au retour des politiques de puissance qui semblent indéniables dans le monde actuel, les groupes armés, comme en RDC, profitent du retard de modernisation de l'Armée pour étendre leur zone d'influence ou de contrôle, avec des ramifications mettant en danger la stabilité de la partie Est du pays. A ce stade, la réforme des Forces Armées de la République Démocratique du Congo se révèle comme une opportunité incontournable.

En effet, la réforme du secteur de sécurité et de la défense fait l'objet, depuis le milieu de la décennie 1990, d'un intérêt croissant en sociologie, en sciences juridiques et politiques⁽³⁾. Dans le cadre de cette étude, la réforme devrait considérer la transformation des Forces Armées de la République Démocratique du Congo comme une question vitale et sensible pour éviter à ce pays géant d'Afrique Centrale de connaître une faiblesse qui ferait que des hordes barbares fassent de son espace où tout est permis, où l'on entre et l'on sort sans la moindre entrave, où l'on vole, viole et égorge sans craindre la moindre sanction, un espace dans lequel ne règne rien d'autre que la loi de jungle⁽⁴⁾. Pour cela, cette armée a besoin d'acquérir la capacité nécessaire à mettre sa population à l'abri des menaces extérieures et aux désordres intérieurs ainsi que de garantir l'intégrité du territoire.

² PARISOT, P., « Enjeux de l'innovation et de la modernisation de l'Armée de l'air d'ici 2030 », in *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, Le Bourget, 2019, p.155.

³ AUGE, A., « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique sub-saharienne : vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire », *Afrique contemporaine*, 2006/2 (n° 218), p. 49, in <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2006-2-page-49.htm>, lu le 22 juin 2022.

⁴ BEMBA, J.P., *Le choix de la liberté*, éd. Vénus, Gbadolite - RD Congo, p.242.

Le politique devra placer son intérêt à organiser une armée moderne, disciplinée, républicaine et commandée par des officiers compétents, patriotes et soucieux de servir les intérêts de la nation⁽⁵⁾. Il n'est pas question d'étoffer le corps des officiers à partir des intégrations des milices qui deviennent des commandeurs d'une Armée d'un pays dont la vocation d'unifier l'Afrique centrale sinon l'Afrique noire ⁽⁶⁾ n'est plus à démontrer. C'est pour ainsi dire, qu'en République Démocratique du Congo, les questions liées à la Défense nécessitent un traitement prioritaire par les décideurs politiques.

En mettant un accent particulier sur la réforme de l'armée, nous tenons à noter que le processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS) en RD. Congo enclenché dès l'ouverture de la transition de 2003 avec l'appui considérable de la communauté internationale devrait faire un travail de fond consistant à mettre sur pied une armée républicaine issue d'une intégration accompagnée de la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en vue de s'occuper des combattants congolais et tous les groupes armés opérant sur le territoire congolais ⁽⁷⁾.

I. LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE L'ARMÉE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La réforme du secteur de la défense en général et lorsqu'il s'agit de la restructuration des armées constitue un enjeu des programmes du gouvernement. C'est le cas en République démocratique du Congo où la plupart des discours politiques reviennent sur la question mais parfois, sans atteindre la finalité. La défense, placée au cœur des attributions régaliennes de l'Etat, relève du champ de cette problématique⁽⁸⁾. En effet, la réforme du secteur de la sécurité s'avère indispensable pour la stabilité de la République démocratique du Congo. Malheureusement, ce processus connaît la lenteur et le manque de cohérence⁽⁹⁾. Il semble que l'insécurité presque pérenne dans sa partie Est et parfois, l'instabilité due à la jeune démocratie ainsi que le niveau faible d'appropriation de ce processus par les congolais seraient à la base d'une telle lenteur et incohérence des actions porteuses des résultats escomptés. Ceci

⁵ MOBE FANSIAMA, *La question de l'armée au Congo. Le Congo dans la tourmente*, Paris, éd. Karthala, 2000, pp.44-49.

⁶ NDAYWEL I., *Histoire générale du Congo*, éd. De Boeck et Larcier. s.a, 1998, p.920.

⁷ SEBAHARA P., « La réforme du secteur de la sécurité en RD Congo », in www.grip.org, consulté le 20/10/2018.

⁸ AMRHEIN, B., et Alii, « La réforme de l'Etat et la Défense », in *Défense Nationale - 60^{ème} année - juillet 2004*, Paris, p.117

⁹ KASONGO, Missak et HENDRICKSON, Dylan, « Défis et difficultés de la réforme de la sécurité en République démocratique du Congo », p.123, in <https://www.cetri.be/IMG/pdf/rdc.pdf>, lu en mai 2022.

implique une volonté politique ferme capable de coordonner les différents intervenants de la réforme du secteur de la sécurité.

La réforme des systèmes de sécurité si bien qu'elle soit souvent l'œuvre de la communauté internationale parce que conduite dans un cadre multinational, garde son sens d'un processus global qui vise à rétablir la stabilité politique et le développement économique d'un pays ou d'une sous-région. Ce processus agit sur l'ensemble des institutions impliquées dans le domaine notamment de la sécurité (armée, police, douanes, gardes forestiers), de la justice (tribunaux, administration pénitentiaire...), mais également sur d'autres institutions du pouvoir législatif et d'accompagnement à la démocratie (Parlement, autorités indépendantes) et sur les instances d'information et d'influence à l'exemple des médias⁽¹⁰⁾.

1.1 Cadre normatif de la réforme des armées en République Démocratique du Congo

Parmi les textes légaux qui confèrent la légitimité⁽¹¹⁾ à la réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo, nous pouvons citer notamment l'Accord Global et inclusif, signé à Pretoria le 17 décembre 2002 par la plupart des ex-belligérants congolais. Ce document consacre tout un chapitre à la réforme de l'armée. Il prévoit également la création d'un Conseil Supérieur de Défense, chargé entre autres, de donner un avis sur les questions militaires et sur la politique nationale de défense. Le deuxième texte important est la constitution de la transition promulguée le 02 avril 2003 qui reconnaît en son Article 94 que le Gouvernement dispose de l'administration publique, des forces armées, de la police nationale ainsi que des services de sécurité civile et de protection civile.⁽¹²⁾ Le troisième est l'acte d'engagement de Dar-es-Salam signé par les chefs des groupes armés non signataires de l'Accord de Pretoria.

Il convient de rappeler que les Forces Armées de la RD Congo ont été constituées à l'issue de la constitution des Unités intégrées des composantes et entités signataires de l'accord global et inclusif, et d'autres documents ci-dessus évoqués. Il était question de former des brigades d'infanterie pour sécuriser le processus électoral, ensuite, la formation des unités de réaction rapide avec une vision de disposer pour la RD Congo, une défense forte à l'horizon 2010.

Ainsi, l'intégration de l'armée et de la police a suivi le même processus. D'abord, par les forces et groupes signataires de l'Accord global et inclusif de

¹⁰ Lire L'approche française de la RSS publiée par le ministère des Affaires étrangères et européennes en août 2008.

¹¹ SEBAHARA, P., *op. cit.*, p.9

¹² JOURNAL OFFICIEL DE LA RD CONGO, Constitution de la Transition, 44^{ème} Année, Numéro Spécial du 5 avril 2003, p.23.

Pretoria. Ensuite, les signataires de l'acte d'engagement de Dar-es-Salam, suivie des groupes armés non signataires des accords de paix, semeurs des troubles dans la partie l'Est du pays, mais, qui avaient fini par accepter le principe du désarmement volontaire et cela, sans exclusion des combattants congolais se trouvant à l'extérieur du pays.

Pendant le processus d'intégration, les belligérants passaient par l'identification, la sélection, le brassage et le recyclage en faveur des éléments éligibles dans le cadre de la mise sur pied d'une armée nationale renouvelée. Il sera créé la Structure Militaire d'Intégration (SMI) par le décret n°04/014 du 13 mai 2004 pour la mise en œuvre du processus conçu et supervisé par le gouvernement et le Conseil Supérieur de la Défense. Pendant ce temps, la Structure Militaire d'Intégration travaillait en collaboration avec le Ministère de la Défense et la Commission Nationale du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration (CONADER). La structure a bénéficié d'un appui de la Mission de l'observation des Nations Unies au Congo (MONUC) et du Comité International d'Accompagnement à la Transition (CIAT).

Le processus de réforme en République Démocratique du Congo s'est appuyé sur deux grandes étapes à savoir, les critères d'éligibilité et de l'intégration dans l'armée, mais son bilan est mitigé. Toutefois, il y a lieu de reconnaître qu'au début du processus, les progrès ont été accomplis notamment sur le plan de la sécurité et de la stabilité grâce à l'appui important de la communauté internationale. En 2022, les actions réalisées semblent devenir fragiles avec l'insécurité grandissante dans la partie Est où les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont été placées, depuis une année, sous le régime spécial de l'état de siège. Aussi, le plan stratégique de la réforme de l'armée a connu beaucoup de retard dans sa mise en œuvre.

En ce qui concerne les acquis importants, il y a lieu de noter que les structures chargées de la mise en œuvre de la réforme fonctionnent. Outre la promulgation, le 12 novembre 2004, de la loi sur la défense et les forces armées, d'autres comme la loi organique portant organisation et fonctionnement des Forces Armées et la loi de 2013 portant statut du militaire des Forces armées de la RD Congo ainsi que plusieurs textes légaux. Un état-major Général des Forces armées de la République Démocratique du Congo existe, mais pendant la Transition, elle connaissait la participation des officiers de différentes composantes signataires de l'Accord global et inclusif. Les commandants des régions militaires du pays furent nommés selon l'accord sur le partage du pouvoir et chargés de superviser le processus d'intégration sur le terrain. En 2022, l'armée a connu une grande évolution avec les structures créées à tous les niveaux de commandement dont certains engendrent la cacophonie dans la conduite des opérations et l'exécution des ordres.

La faiblesse structurelle constatée est parfois liée à la création et à la mise en place de certaines structures qui alourdissent la transmission rapide des ordres. Ces progrès qui, rendent parfois lourd le fonctionnement de l'Armée ont été obtenus grâce à l'appui de la communauté internationale à travers, entre autres, la MONUSCO en important des modèles difficilement applicables dans le contexte congolais. Toutefois, il sied de reconnaître que la première phase du plan stratégique de réforme de l'armée avait débuté avec succès en donnant l'espoir aux militaires et aux acteurs impliqués.

1.2 Quelques défis de la réforme du secteur de la défense en RD Congo

Dans les États touchés par des conflits ⁽¹³⁾, la réforme du secteur de la sécurité (RSS) est l'un des thèmes centraux de l'agenda international. Au sortir des conflits, la République Démocratique du Congo a pris conscience de cette réalité par l'adoption en 2003 des initiatives prometteuses projet de stabilisation et de reconstruction. En réalité, cette prise de conscience s'est traduite avec le soutien des bailleurs de fonds du secteur de la défense, de la sécurité et de la justice.

Les progrès de ce processus étant globalement très limités, la responsabilité, selon les observateurs⁽¹⁴⁾, incombe d'une part, au gouvernement qui est critiqué pour son manque d'engagement politique dans le processus de réforme. Il a accordé la priorité aux opérations militaires qui devaient défaire le terrorisme ADF/MTM et les rebellions. Ce qui a retardé davantage les réformes institutionnelles et la protection de la population civile. Le Gouvernement est également critiqué pour ne pas avoir su s'attaquer à la culture d'impunité qui caractérise les forces de défense et de sécurité de la RDC.

De son côté, la communauté internationale serait reprochée de n'avoir pu comprendre la complexité de l'environnement des réformes en RD Congo. En effet, cet environnement devrait être caractérisé par la volonté unanime de mettre fin aux atrocités subies par les populations de l'Est à la suite des conflits et guerres récurrents. Ainsi, pour cette communauté, il était question d'investir les ressources nécessaires permettant à la RD Congo d'avoir des forces de défense et de sécurité dignes et capables d'imposer la paix sur l'étendue du territoire national. Il serait par exemple souhaitable de fournir une force de maintien de la paix d'une capacité suffisante et de coordonner efficacement les nombreuses initiatives d'assistance dans les zones touchées par les affres de la guerre.

¹³ MISSAK KASONGO et Alii, « Défis et difficultés de la réforme de la sécurité en République démocratique du Congo », *Alternatives Sud*, VOL. 19-2012 / 123.

¹⁴ Article paru in Issue Paper : African Security Sector Reform, n° 4, Center on International Cooperation, sous le titre : « Security Sector Reform in the Democratic Republic of The Congo : Strategic Issues ».

Les observateurs n'hésitent donc pas de pointer à la fois le gouvernement et la communauté internationale pour responsables de l'échec et/ou lenteur actuel de la réforme du secteur de la sécurité, notamment l'aide extérieure apportée à la République Démocratique du Congo qui a eu des résultats mitigés. Les raisons de la lenteur des progrès de la RSS sont complexes et multiples. La réforme du secteur de la sécurité exigeait une vision claire de la part du gouvernement. En l'absence d'une telle vision et face à des besoins humanitaires pressants, les bailleurs ont pris l'initiative de définir et de diriger l'agenda de la Réforme du Secteur de la Sécurité. Cependant, si ces interventions extérieures ont permis de donner un élan considérable aux réformes du secteur de sécurité en République Démocratique du Congo, cela s'est produit aux dépens de l'appropriation nationale du processus de réforme⁽¹⁵⁾. Le secteur de la sécurité étant hautement sensible et intimement connecté à la politique, il se constitue en pilier principal de la souveraineté de l'État. Pour cela, il revient au gouvernement de faire de choix responsables face aux diverses interventions des bailleurs.

Aussi, le processus de réforme a connu trois conséquences majeures dues à l'absence d'acquiescement sur son orientation, sa nature et son rythme. Premièrement, cette absence a conduit à une approche caractérisée par le manque de direction claire de la RSS qui soit acceptée par tous les acteurs concernés. L'on a constaté une multiplicité de visions concurrentes fournies par les intervenants extérieurs et nationaux de la réforme⁽¹⁶⁾. Il était difficile de fédérer les efforts des différentes structures, tant gouvernementales que de celui des bailleurs. Certaines assistances en matière de RSS en provenance des pays bailleurs passaient par voie bilatérale traditionnelle, plutôt qu'en coordination entre les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Deuxièmement, la tendance à travailler de façon isolée au bénéfice de l'assistance. C'est particulièrement le cas dans le domaine militaire, où l'on avait besoin de former et équiper en mettant davantage l'accent sur le renforcement des capacités militaires que sur le développement des autres forces de sécurité. Cet aspect technique reflétait à la fois l'urgence des réformes, la préférence dans le chef de nombreux acteurs, tant nationaux qu'internationaux, pour une solution militaire au conflit, particulièrement dans les provinces de l'Est, ainsi que la difficulté de travailler avec des institutions gouvernementales moins performantes. Cette approche donne l'opportunité aux bailleurs et au gouvernement d'éviter de s'engager dans les réformes des secteurs sensibles politiquement, mais qui sont absolument nécessaires pour créer un appareil de sécurité répondant mieux aux besoins des citoyens. Il

¹⁵ KASONGO, M. et HENDRICKSON, D., *art. cit.*, p.123.

¹⁶ MELMOT, S., « Candide au Congo. L'échec annoncé de la réforme du secteur de sécurité (RSS) », *Focus stratégique*, n° 9, IFRI, 2008, Paris.

s'agit notamment du contrôle civil des institutions de sécurité, la participation publique dans les processus de définition des politiques publiques, la gestion financière et les efforts nécessaires pour s'attaquer à l'impunité.

Troisièmement, l'absence de vision commune de la réforme fait en sorte que les acteurs nationaux soient attentistes à la demande de réforme formulée par la communauté internationale. Cette situation a des conséquences sur la durabilité du processus de réforme et accroît également la probabilité selon laquelle les réformes seront soumises aux priorités politiques d'acteurs extérieurs. Il était donc souhaitable que le renforcement de la demande nationale de réforme en République Démocratique du Congo soit considéré comme une priorité à long terme fondamentale pour la RSS, sans laquelle il est peu probable que le processus de réforme puisse durer ou répondre à la situation et aux besoins spécifiques du pays.

II. LES ENJEUX MAJEURS DE LA RÉFORME DE L'ARMÉE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

A la sortie de Sun City, le Gouvernement de Transition élaborait un Plan stratégique de réforme des Forces Armées qui prévoyait notamment la sécurisation des élections, la formation des dix-huit Brigades intégrées ainsi que la mise sur pied d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR).

L'application de ce plan stratégique de réforme a connu les principales difficultés⁽¹⁷⁾ dues notamment au fait que l'Armée était composite avec des troupes disparates provenant d'anciennes forces belligérantes dont une bonne partie était sans connaissance militaire de base et des droits tant nationaux qu'internationaux.

2.1 Absence d'informations fiables sur les effectifs

Réticences, vu l'incertitude de l'après élection, de certains anciens rebelles à envoyer leurs ex-combattants dans les centres de brassage.

Recrudescence dramatique des violences ethniques dues aux différents groupes armés tels que le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) du général dissident Laurent Kunda, les rebelles hutus des forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les rebelles ougandais de l'armée de libération du seigneur (LRA) et certains groupes Mai-Mai qui refusaient de rendre les armes et maintenaient les populations locales dans la terreur et la violence.

¹⁷ ETUMBA LONGILA Didier, et Alii, *Approches croisées sur la République Démocratique du Congo*, éd. L'Harmattan, Paris, 2017, p.75.

Au moment où la communauté internationale et le gouvernement se sont engagés conjointement à préparer le terrain politique à une véritable réforme du secteur de sécurité en République Démocratique du Congo, mettre fin à la guerre et restaurer la sécurité se sont révélés comme des principaux défis majeurs.

2.2 Mettre un terme au conflit dans les provinces de l'Est

Le premier et le plus important de ces défis est l'arrêt de la violence cyclique dans l'Est du pays, dominé par une forte interpénétration des agendas étrangers et locaux de tous ordres. La gravité du phénomène se manifeste le plus clairement dans la « militarisation de l'économie », qui voit plusieurs groupes armés opposés directement impliqués dans les activités de protection, d'extraction et de commerce des ressources minières⁽¹⁸⁾. Exacerbée par l'intervention dans la partie Est de plusieurs pays voisins de la République Démocratique du Congo cherchant à satisfaire leurs intérêts de sécurité nationale, cette dimension commerciale alimente la demande internationale en ressources naturelles. Conséquence de l'interpénétration des intérêts et agendas, le conflit dans les provinces orientales a développé une dynamique autonome, dans laquelle l'appareil de sécurité congolais est lui-même plongé et dont il est devenu un acteur essentiel.

Cette situation pose un dilemme majeur pour la RSS, dans la mesure où les FARDC et leur haut commandement sont impliqués à la fois dans les actions qui sont la source et le moteur de la violence et dans les efforts pour y mettre un terme, comme l'opération Kimya II lancée en 2009 contre les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) avec le soutien de la Mission des Nations Unies en RD Congo. Cette opération militaire a eu plusieurs conséquences involontaires, en particulier l'exacerbation des problèmes de déplacement de populations et des abus perpétrés contre les civils par les forces gouvernementales comme par les forces rebelles⁽¹⁹⁾. Les réformes structurelles qu'implique la RSS, tellement cruciales en RDC, ne pourront être menées tant que l'armée et le reste de l'appareil de sécurité seront immobilisés dans la conduite de la guerre contre les FDLR et autres groupes armés. De même, il est évident que l'arrêt de la violence dans l'Est est peu probable tant qu'une certaine dose de réforme orientée vers la gouvernance ne sera pas mise en place et qu'un commandement et un contrôle plus efficaces ne seront exercés sur les unités de l'armée opérant dans cette région. Or, ce type de réforme n'a jusqu'à présent pas été une priorité du gouvernement et de certains partenaires

¹⁸ GARETTE & MITCHELL, *Trading Conflict for Development: Utilising the Trade in Minerals from Eastern DR Congo for Development*, Issue Paper, n° 4, Security Sector Reform, Resource Consulting Services.2009

¹⁹ Oxfam International (2009), *Suffering for Nothing*, Oxfam Briefing Note, October.

internationaux, dont les efforts se sont concentrés sur l'amélioration des capacités militaires pour accélérer la fin du conflit dans l'est.

2.3 Restaurer un niveau minimal de sécurité physique et socioéconomique du pays

Le second enjeu majeur et stratégique pour la réforme de la sécurité consiste à restaurer un niveau minimal de sécurité physique et socio-économique dans l'Est. Cette amélioration doit bien entendu viser les civils, les plus touchés par les souffrances de toutes sortes, mais aussi les différents groupes armés rivaux impliqués dans le conflit. Si les besoins élémentaires de ces derniers et ceux de leurs familles ne sont pas satisfaits, la prédation brutale des civils ne manquera pas de se poursuivre. Un dilemme de base se présentera donc quand un terme sera mis à la violence qui touche l'Est, que ce soit par des moyens politiques ou militaires. Resteront en effet en place dans les provinces orientales de nombreux militaires des FARDC avec un cadre logistique très faible pour les soutenir, des structures de commandement et de contrôle fragmentées. Le pouvoir politique centralisé ne disposera que d'un contrôle limité sur la politique militaire menée dans la région. Il restera également de nombreux groupes de milices armées, y compris 4 000 à 5 000 ex-FDLR, qui continueront à représenter une menace à la paix et à la sécurité des populations locales. Sans programme de DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) de grande ampleur, cette menace ne pourra sans doute pas être neutralisée. Il découle de cette situation plusieurs défis potentiels pour la RSS. Premièrement, les efforts menés pour désamorcer la menace posée par les groupes armés irréguliers se sont, jusqu'à présent, concentrés soit sur la fusion de ces groupes avec les FARDC, soit sur leur réintégration dans leurs communautés. Le premier processus s'est heurté à plusieurs obstacles, liés au fait que les soldats intégrés n'ont pas été correctement payés, nourris ou logés et qu'ils ont par conséquent continué à se comporter en prédateurs vis-à-vis des populations locales. L'expérience récente a aussi montré combien est difficile de rompre les liens entre les commandants et leurs anciennes troupes et de créer une nouvelle armée authentiquement républicaine et neutre. L'accent mis sur la création d'une armée plus nombreuse et plus forte pour contrer la menace des FDLR n'est donc pas compatible avec une RSS de plus long terme. Les efforts de réintégration ont eux aussi été confrontés à des défis immenses du fait de leur concentration sur le démantèlement et la réinsertion des soldats plutôt que sur une véritable réintégration durable de ces derniers dans leurs communautés. Les normes internationales de DDR par exemple, ont été victimes de ce processus, notamment celles qui touchent aux droits des femmes, celles-ci ayant rarement été reconnues comme combattantes.

III. BILAN DU PROCESSUS DE RÉFORME DES FORCES ARMÉES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le bilan de la réforme qui touche le domaine de l'Armée en RD Congo, montre ainsi une nette dichotomie entre, d'une part l'outil militaire proprement-dit, périodiquement formé, et ses éléments de direction, eux-mêmes très préservés des mouvements institutionnels et, d'autre part, les moyens qui concourent à leur mise en œuvre.

La RSS concerne tous organes étatiques intervenant dans le secteur de sécurité. Il sera question de revenir sur les quelques aspects centraux de la RSS. Néanmoins, nous allons nous focaliser sur son volet purement militaire.

Les faiblesses liées à ce processus de réforme de l'armée sont d'ordre divers et varié parmi lesquelles figurent : la question d'approche, les critères d'éligibilité (avec un accent très particulier sur l'identification de la nationalité des candidats), la pluralité ou diversité des intervenants, la forte dépendance du processus aux financements extérieurs, le manque de civisme et de moralité dans le chef des premiers produits déployés sur terrain.

3.1 Approche d'éligibilité dans le processus de Réforme de l'Armée

L'approche politico-militaire qui fonde ce processus de réforme du secteur de la sécurité semble prémonitoire à une politisation à grande échelle de la future armée et semble en même temps aussi ignorer la mauvaise foi de plusieurs acteurs politiques dont la plupart ne dispose que des milices ou groupes armés comme moyen de survivance politique. Pour ceux-ci ce processus s'apparente à un suicide politique.

La formation de l'embryon de la nouvelle armée congolaise à partir des éléments issus des différentes factions armées, présuppose que tous les protagonistes désormais impliqués dans le processus de paix, devraient accepter de se priver de leur force de frappe, c'est-à-dire d'abandonner complètement leurs armes et leurs troupes. Mais loin de jouer le jeu de « l'armée intégrée ». Pour Thierry Virculon, le processus d'intégration s'est heurté à deux problèmes majeurs⁽²⁰⁾ : le premier, les belligérants avaient déclaré jusqu'à 340.000 soldats avant d'être révisé à 240.000 par le conseil supérieur de la défense en 2004. Le second, le commandement militaire a été réparti entre les belligérants sans tenir compte du critère objectif.

En ce qui concerne les critères d'éligibilité, la question de la nationalité constitue une autre brèche dans ce processus de réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo. L'armée congolaise de demain si elle doit être véritablement nationale et patriotique ne devrait

²⁰ VIRCULON T., *La démocratie sans démocrates, en politique étrangère*, Paris, éd. Armand Colin, 2006, p.573.

compter dans ses rangs que des autochtones ayant intériorisé le sens de la bravoure, du sacrifice et de l'honneur.

La difficulté ici réside dans la faillite de l'administration publique. La paralysie du service d'état civil sur l'ensemble du territoire national ayant pour conséquence l'absence des cartes d'identités et des documents administratifs nécessaires pour certifier et authentifier la nationalité de tous ces hommes en armes candidats volontaires au processus de brassage et d'intégration dans l'armée congolaise. Cette carence expose largement le processus de refondation de l'armée et de la police à des manœuvres subversives qui à la longue devraient compromettre le secret-défense et partant, le succès des opérations qui seront menées sur terrain par les FARDC et la PNC.

Quoique la présence des étrangers soit admise au sein des grandes armées du monde, en République Démocratique du Congo cette option serait plus compromettante que bénéfique par le simple fait que le pays ne dispose pas encore d'une base solide et des mécanismes adéquats de contrôle d'une quelconque « légion étrangère ».

3.2 Diversité d'intervenants et la dépendance financière extérieure

Le risque de formation hétéroclite des troupes devant constituer la future armée et police nationale congolaise est trop grand du fait de la prolifération des intervenants d'origines diverses. L'on devra de ce fait s'attendre, si aucun palliatif n'est apporté, à la constitution d'une armée de « juxtaposition » plutôt qu'à un « Corps d'armée ».

S'agissant de la dépendance financière, la réforme du secteur de la sécurité en République Démocratique du Congo a beaucoup été impactée fortement des interventions des partenaires bilatéraux et multilatéraux en termes de financement des différentes phases de son exécution, ainsi que de rémunération et d'équipement des troupes. Cette dépendance explique le fait que le gouvernement ne contrôlait pas totalement la programmation des opérations dans le cadre de ce processus de réforme.

La République Démocratique du Congo devrait redoubler d'ardeur dans la relance de son économie pour générer des ressources financières locales indispensables au financement du processus de refondation de ce secteur, car l'armée constitue le cœur de la souveraineté de tout Etat moderne.

3.3 Question du civisme et de la moralité des troupes

Ce volet est très déterminant dans la refondation de l'armée en ce sens que, les exigences de la démocratie sont incompatibles avec la logique d'une armée prétorienne, de soulards et de mercenaires. Il faut donc, bâtir une armée de citoyens qui soit un instrument de protection des populations civiles contre toute agression extérieure afin de garantir la souveraineté et l'indépendance de

l'Etat dont les institutions garantissent et protègent à l'intérieur l'exercice des libertés individuelles. ⁽²¹⁾

Nous pensons globalement qu'il faille dans l'immédiat recadrer ce processus de réforme du secteur de la sécurité qui à terme devra doter l'Etat congolais d'une police efficace, disciplinée et sécurisante ainsi que d'une armée professionnelle, citoyenne et au service des ambitions géopolitiques du pays tant à l'intérieur qu'au niveau régional et/ou global. A la formation physique, morale et civique des troupes devra être associée une solde conséquente pouvant permettre aux militaires et leurs familles de vivre décemment.

IV. ANALYSE DU RÉSULTAT DE LA RÉFORME DE L'ARMÉE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La finalité du processus de réforme dans le secteur de la défense consistait à avoir une armée transformée et républicaine. Pourtant, des spécialistes du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice « RRSSJ » ont observé l'état d'avancement du processus de paix en République Démocratique du Congo comme un « rêve d'un sourd-muet » ⁽²²⁾.

En effet, le gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est retrouvé dans un dilemme qui consistait à défendre la stabilité et la sécurité sur la quasi-totalité de l'étendue du territoire national. Pendant ce temps, les populations des provinces de l'Est du pays connaissaient une insécurité indescriptible consécutive à la persistance des terroristes ADF/MTM à laquelle s'est ajouté l'activisme des groupes armés et à une nouvelle forme de violences d'une extrême cruauté des forces négatives rendant fragile ⁽²³⁾ les forces de défense et de sécurité du pays et la limite du recours à la force comme unique approche à mettre en œuvre en vue de mettre fin à l'activisme des groupes armés.⁽²⁴⁾

S'il faut parler globalement du résultat atteint par le processus de réforme de l'armée en RD Congo, l'on s'en tiendra aux avancées et aux difficultés de la mise en œuvre du Plan de la réforme des FARDC.

²¹ MOBE FANSIAMA, *op. cit.*, pp.56-57.

²² « RRSSJ », *Processus de paix en RDC : le rêve d'un sourd-muet ! Rapport du Groupe de Travail pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba*, Kinshasa, 30 juin 2015, p.5

²³ Centre pour la Gouvernance, *Le carnage de Beni confirme l'extrême fragilité des forces de sécurité congolaises*, Communiqué n°004/CEGO/D/14 du 21 octobre 2014.

²⁴ Centre pour la Gouvernance, *Rapport d'enquête sur la persistance des groupes armés illégaux dans la partie orientale de la RDC, Limite de l'approche militariste*, Kinshasa, juin-juillet 2015.

4.1 Quelques avancées de la réforme de l'armée en République Démocratique du Congo

Certains domaines comme la formation et l'organisation ont atteint de bons résultats de réalisation, entre autres grâce aux appuis de la coopération dans le secteur de la réforme du secteur de la sécurité. Les nouvelles structures des FARDC ont connu quelques légères avancées consécutives notamment à la mise en place dans la catégorie du personnel clé. A la sortie de Sun City, il s'est avéré que la plupart des animateurs militaires nommés n'étaient pas mis en condition pour pouvoir assumer correctement leurs charges et responsabilités pendant que le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion, réintégration et rapatriement piétinait du fait de l'absence de financement et pour le gouvernement qui accusait un déficit des stratégies ou d'approches à mettre en œuvre pour sa réussite.

Certes, le gouvernement congolais a fourni un effort considérable pour mettre en condition le personnel clé des organes de la défense et autres structures militaire, grâce notamment, à l'ouverture des écoles militaires à tous les niveaux de formation. Avec la création de l'école de guerre de Kinshasa en 2020, un maillon important qui manquait dans la hiérarchie des écoles militaires, la République Démocratique du Congo est désormais capable de former des officiers complets de l'académie militaire comme premier niveau, en passant par l'Ecole de Commandement et d'Etat-Major (deuxième niveau), l'école de guerre de Kinshasa (troisième niveau) pour finir au Collège des hautes études de stratégie et de défense.

Il en est de même de la formation d'un soldat qui est également considérée comme une réussite. Des centres d'instruction, des centres d'entraînement et des écoles des sous-officiers ont connu leur ouverture avec un succès.

Tous ces efforts en formation pour obtenir un militaire congolais de qualités se sont vus complétés par la mise en place du programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement communautaire (P-DDRCS) en vue de contribuer à la stabilité du pays à travers la réintégration des ex-combattants dans la vie civile au sein des communautés. Il s'agit tout de même d'une opportunité de donner la chance à toute personne ou groupe de personnes ayant servi ou qui servent dans les rangs des forces hostiles qui affichent une volonté ferme de se rendre et de contribuer à la paix par la cessation des hostilités, des attaques, fin des massacres et autres formes de violence.

4.2 Réforme inachevée d'une armée transformée et républicaine

La Réforme du secteur de sécurité comprend à la fois la réforme de l'Armée, de la Police, de la Justice et des services de renseignement. Considérée comme telle, la « RRSSJ » estime que cette réforme a évolué à pas de tortue. ⁽²⁵⁾

²⁵ « RRSSJ », Processus de paix en RDC : le rêve d'un sourd-muet !, *op. cit.*, p.15.

Concernant la Réforme de l'Armée, il convient de noter que timidement, ce processus a enregistré des progrès. Le contenu du deuxième rapport du Groupe de Travail sur la question est encore d'actualité avec quelques nuances près. Ces nuances portent sur deux points : la nomination du personnel-clé des nouvelles Structures des FARDC qui est un acquis et la publication de certaines mesures d'application de la loi organique portant organisation et fonctionnement des FARDC. Mais, il y a encore des étapes importantes à franchir pour faire des Forces Armées de la République démocratique du Congo, une armée républicaine, apolitique, professionnelle, moderne et dissuasive sur l'ensemble du territoire national.

Le Groupe de Travail évoqué supra, note les progrès jusque-là réalisés dans le secteur des réformes de l'Armée comme étant largement en deçà des attentes. C'est ici qu'il convient d'évoquer le diagnostic fait, sans complaisance lors de l'évaluation du processus de la réforme des FARDC en 2007. Il était constaté que plusieurs textes d'application de la Loi portant Statut ⁽²⁶⁾ du Militaire des FARDC et même de la loi organique portant organisation et fonctionnement des FARDC ont été finalisés et rendue publics. Il en est de même du plan de réforme des FARDC qui a été révisé en 2013. La fonctionnalité des structures de mise en œuvre et de suivi de la réforme des FARDC et de coordination avec les partenaires prêtent à confusion. L'ordonnance-loi portant programmation a été signé par le Président de la République en septembre 2022, son exécution est attendue. L'opérationnalité de la structure chargée d'Industrie de Défense continue à boiter.

A cette liste s'ajoutent plusieurs autres constats, notamment : l'absence d'une véritable politique de défense dont la première mouture vient d'être achevée en 2022 et présentée au Parlement par le Gouvernement. Il peut être évoqué également le caractère suranné et obsolète du Règlement Militaire qui date depuis 1960 ; une politique inadéquate en matière de recrutement où les moyens pour mener à bien cette politique de recrutement font défaut. Il convient en outre de noter les contraintes d'ordre budgétaire, liées aux faibles capacités de mobilisation des ressources et à la lenteur dans les décaissements.

En termes d'actions réalisées partiellement et qui devaient rendre la réforme de l'Armée réellement effective, l'on peut noter des lenteurs observées dans la mise en œuvre du processus de rajeunissement du personnel, de la retraite des militaires inactifs et décédés, du recrutement, de la réhabilitation des camps militaires, le traitement et avantages des militaires.

Par ailleurs, il convient d'évoquer quelques difficultés qui peuvent se résumer en termes de la formulation du Programme de Réforme de l'Armée en tant que Plan de réforme qui est un peu lacunaire. L'on constate en outre,

²⁶ Loi N° 13/005 du 15 janvier 2013 portant statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, Journal Officiel Numéro spécial - 25 janvier 2013.

l'absence d'une planification opérationnelle détaillée et budgétisée qui se fait sentir sur terrain. Aussi, la faible allocation budgétaire justifie la non-réalisation de la plupart des activités, des infrastructures ou des équipements. Enfin, la communication sur le contenu et les objectifs du Programme de Réforme de l'Armée en République Démocratique du Congo n'a pas été efficace.

V. RECOMMANDATIONS POUR UNE RÉFORME DE L'ARMÉE EN RD CONGO

Comme le souligne Axel Augé, les réformes engagées à l'échelle des États illustrent le polymorphisme d'une notion qui se caractérise par la diversité des réalités qu'elle recouvre⁽²⁷⁾. La réforme des FARDC aussi a connu des difficultés ci-dessus évoquées. La politique réforme de l'armée devait prendre un engagement clair en quittant sa phase de rêve pour permettre à l'Armée de se mettre à l'œuvre en vue d'une paix durable en République démocratique du Congo.

La « réforme » désigne au moins deux processus : d'abord la réorganisation (ou modernisation), puis la restructuration (ou reconstruction) des systèmes de sécurité et de défense. Ceci conduit à revoir la restructuration des FARDC et sa modernisation pour espérer mettre fin aux menaces dans les limites des frontières de la RD Congo.

A ce titre il s'avère impérieux de formuler quelques recommandations au plan programmatique, organisationnel et structurel.

5.1 Redéfinir le cadre logique du Programme de Réforme de l'Armée

La formulation du PRA peut être améliorée en termes des résultats et des indicateurs, des hypothèses et des risques. Les indicateurs peuvent être sélectionnés à partir de ceux déjà présents dans les fiches de suivi ou simplement à partir des résultats du cadre logique. Il est souhaitable d'élaborer un cadre logique pour chaque volet du Programme de Réforme de l'Armée en plus du cadre logique global du plan.

5.2 Mettre en place une planification opérationnelle annuelle du Programme de Réforme de l'Armée

Un système de planification annuelle devrait être mis en place pour chaque région militaire, au niveau des forces et des corps. Tous les plans opérationnels seraient par la suite centralisés au niveau de l'Etat-Major Général de l'Armée et du Ministère de la Défense. Les plans annuels contiendront les activités à mener pendant l'année, leur budget et les indications pertinentes sur leur réalisation (date, livrables, risques et évaluation).

²⁷ AUGÉ A., *art. cit.*

5.3 Mettre en place un système de suivi-évaluation structuré et un cadre décentralisé de communication et de renforcement des capacités

Le système de suivi évaluation est l'ensemble des procédures mises en place pour la collecte régulière, la transmission, l'analyse et l'utilisation des informations pour l'amélioration de la mise en œuvre d'un projet, d'un programme ou d'une politique. C'est ce qu'il convient d'instaurer pour le Processus de Réforme de l'Armée.

Il est important de mettre en place une stratégie de communication et de participation de tous les acteurs concernés par le Processus de Réforme de l'Armée.

5.4 Au Gouvernement, aux Etats de la région et aux autres acteurs.

En vue d'accélérer avec le processus de réforme de l'Armée le Gouvernement ⁽²⁸⁾ de la République, devra notamment : adopter la doctrine d'emploi des forces comme l'expression formelle des perspectives d'emploi des capacités militaires actuelles et futures. Cette doctrine doit évoluer et s'adapter à la complexité d'un environnement de sécurité en constante évolution. Il convient également d'actualiser le plan de réforme des FARDC, d'exécuter la loi portant programmation militaire, de mettre en place un Comité de Suivi Multi-acteurs de la réforme de l'armée, de mettre en condition le personnel clé des structures des FARDC parfois versé dans la routine, d'améliorer des conditions socioprofessionnelles des militaires, de prendre toutes les mesures d'application prévues par la Loi organique portant organisation et fonctionnement des Forces Armées de la RD Congo et de la Loi n°13/005 du 15 janvier 2013 portant Statut du Militaire des FARDC, de prendre des dispositions permettant de rendre cohérent les différents appuis, en matière de réforme des FARDC dans le cadre de la coopération bilatérale, d'orienter les militaires formés vers les responsabilités en fonction des formations reçues, d'élaborer un nouveau règlement militaire qui s'adapte aux normes internationales en la matière.

Le Gouvernement de la RD Congo devra en outre continuer ⁽²⁹⁾ à mettre en priorité la traque et l'éradication de tous les groupes armés étrangers et nationaux présents sur le sol congolais en s'appuyant sur les partenaires sincères dans les opérations en cours contre les terroristes ADF/MTM, les terroristes de l'ex-M23 dont l'Armée Rwandaise (RDF) serait parrain incontournable.

²⁸ « RRSSJ », Processus de paix en RDC : le rêve d'un sourd-muet !, *op. cit.*, p.35.

²⁹ *Ibidem*, p.37.

En ce qui concerne les Etats de la Région, il leur est recommandé de : respecter et appliquer les engagements librement souscrits au terme de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, pour la RDC et la région ; renforcer et promouvoir la coopération judiciaire ; s'abstenir de servir de base-arrière et/ou de refuge aux fractions des groupes armés qui continuent de déstabiliser la RDC et d'y semer la désolation.

S'agissant des autres partenaires, il leur est recommandé d'appuyer efficacement les efforts du Gouvernement qui vont dans le sens de moderniser les Forces Armées de la RDC pour leur permettre de lutter efficacement contre les groupes armés et forces négatives.

CONCLUSION

En relations internationales, avoir une armée puissante est une nécessité pour aspirer à la stabilité et à la paix. La République Démocratique du Congo n'échappe pas à cette règle. Il y a urgence de transformer son armée en un instrument capable de déterminer ses forces géopolitique ⁽³⁰⁾ dans la région en empêchant toutes menaces de son intégrité territoriale ainsi que de déjouer des appétits territoriaux des puissances rivales.

Ladite paix implique une armée reconstruite rationnellement de manière à recouvrir certaines options stratégiques possibles qui requièrent premièrement, le maintien d'un niveau d'interopérabilité suffisant pour tenir un rôle moteur conforme aux ambitions nationales. Il est à peine utile de rappeler que, face aux adversaires, la supériorité est vitale.

Cet enjeu de taille implique que l'outil militaire se renove en permanence dans une démarche pas seulement technologique mais également globale ou systémique

Tirant des leçons de l'échec du processus de réforme de l'Armée en RD Congo qui s'est révélé ambitieux, il y a lieu de faire un recul nécessaire pour façonner une Armée républicaine et moderne. La réforme des FARDC devra répondre entre autres à quelques enjeux majeurs. Il s'agit notamment, de la poursuite par le gouvernement de la réalisation de son programme relatif au développement et à l'émergence. Ensuite, les FARDC doivent prendre en charge les différentes menaces locales et contemporaines en se révélant comme un acteur principal capable de garantir la sécurité nationale. A notre avis, la République Démocratique du Congo devra prendre conscience des enjeux géopolitiques et géostratégiques, d'être à même de créer des alliances politiques et militaires, conjoncturelles ou durables, de reconnaître ses faiblesses militaires et de redéfinir des menaces réelles contre lesquelles il faut se prémunir pour aboutir à un développement envisagé.

Cette armée devrait se fonder sur l'éthique militaire et les valeurs sûres du métier des armes qui fassent de l'armée un corps d'excellence et non de médiocrité faite de violeurs, de voleurs, de rançonneurs, de tueurs à gage et d'hypothèque permanente pour l'éclosion d'une société démocratique en devenir. A ce titre, les exigences de sa formation devraient inclure les aspects d'éducation à la citoyenneté et ceux liés à la technicité militaire axés sur la loyauté, la neutralité et le devoir de réserve. Ainsi, la réforme de l'Armée en RD Congo devra être question de volonté politique, tout en prenant l'engagement de s'appropriier le processus sous le signe de la qualité, de

³⁰ BONIFACE, P., *La géopolitique*, 3^{ème} édition Eyrolles, Paris, 2016, p.178.

l'efficacité, de la proximité, de l'adaptation globale et de fond à l'évolution des menaces à contrer et aux capacités du pays. ⁽³¹⁾

C'est dans cet ordre que l'on pourra prétendre réussir le processus de réforme de l'armée en vue de les rendre plus efficaces dans l'objectif de contribuer utilement à la stabilité de la RDC. Mais la réussite ne sera effectivement au rendez-vous qu'en utilisant la voie ou le levier pragmatique des procédures (finances, management par objectifs, dialogue et contrôle de gestion). Ainsi, cette étude ouvre la voie aux recherches ultérieures notamment, celles de savoir comment repenser la réforme et la transformation des Forces Armées de la République Démocratique du Congo à partir des spécificités congolaises ?

³¹ AMRHEIN B., et Alii, *Op. Cit.*, p.119.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. AMRHEIN, B., et Alii, « La réforme de l'Etat et la Défense », in *Défense Nationale*, 60^{ème} année – juillet 2004, Paris.
2. AUGÉ, A., « Les réformes du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique subsaharienne : vers une institutionnalisation de la gouvernance du secteur sécuritaire », *Afrique contemporaine*, 2006/2 (n° 218). dans <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2006-2-page-49.htm>, lu le 22 juin 2022.
3. BEMBA, Jean-Pierre, *Le choix de la liberté*, éd. Vénus, Gbadolite – RD Congo
4. BONIFACE, Pascal, *La géopolitique*, 3^{ème} édition Eyrolles, Paris, 2016
5. Centre pour la Gouvernance, Le carnage de Beni confirme l'extrême fragilité des forces de sécurité congolaises, Communiqué n°004/CEGO/D/14 du 21 octobre 2014.
6. Centre pour la Gouvernance, Rapport d'enquête sur la persistance des groupes armés illégaux dans la partie orientale de la RDC, Limite de l'approche militariste, Kinshasa, juin-juillet 2015.
7. Centre pour la Gouvernance, Rapport d'enquête sur la persistance des groupes armés illégaux dans la partie orientale de la RDC, Limite de l'approche militariste, Kinshasa, juin-juillet 2015.
8. Déclaration de Dar-es-Salaam sur la paix, la Sécurité, la démocratie et le développement dans la région des grands lacs, 1er Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement Dar-es-Salaam, 19-20 Novembre 2004
9. ETUMBA, D., et Alii, *Approches croisées sur la République Démocratique du Congo*, éd. L'Harmattan, Paris, 2017
10. FANSIAMA, M., *La question de l'armée au Congo, Le Congo dans la tourmente*, Paris, éd. Karthala, 2000.
11. GARETTE & MITCHELL, Trading Conflict for Development: Utilising the Trade in Minerals from Eastern DR Congo for Development, Issue Paper, n° 4, Security Sector Reform, Resource Consulting Services, 2009.
12. KASONGO, M. et Alii, « Défis et difficultés de la réforme de la sécurité en République démocratique du Congo », in <https://www.cetri.be/IMG/pdf/rdc.pdf>, VOL. 19-2012 / 123, lu en mai 2022.
13. MELMOT, S., « Candide au Congo. L'échec annoncé de la réforme du secteur de sécurité », *Focus stratégique*, n° 9, IFRI, 2008.
14. NDAYWEL Isidore, *Histoire générale du Congo*, éd. De Boeck et Larcier. s.a, 1998.
15. PARISOT, F., « Enjeux de l'innovation et de la modernisation de l'Armée de l'air d'ici 2030 », dans *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, Le Bourget, 2019.
16. RRSSJ, « Processus de paix en RDC : le rêve d'un sourd-muet ! », Rapport du Groupe de Travail pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, Kinshasa, 30 juin 2015.
17. SEBAHARA P., « MONUC : les défis d'une mission de maintien de la paix », Note d'analyse, GRIP-Friedrich Ebert Stiftung, 19/08/2005 : <http://www.grip.org/bdg/g4582.html>
18. SEBAHARA Pamphile, « La réforme du secteur de la sécurité en RD Congo », disponible sur www.grip.org, consulté le 12 juillet 2022.
19. VIRCULON T., *La démocratie sans démocrates, en politique étrangère*, Paris, éd. Armand Colin, 2006.